



**LA GARDE DES SCAUX
MINISTRE DE LA JUSTICE**

Paris, le **26 AOUT 2015**

Madame la Contrôleure Générale,

Par courrier du 21 avril 2015 vous m'avez fait parvenir le rapport relatif au contrôle du centre éducatif fermé (CEF) implanté à Montfavet (84), qui s'est déroulée du 3 au 6 juin 2013.

Je vous informe, qu'en raison des difficultés de fonctionnement persistantes de ce centre malgré l'action des échelons déconcentrés et d'alertes faites par la juridiction, la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse a sollicité une inspection de ce CEF en février 2015. La clôture de cette inspection est prévue mi-septembre 2015. A cette échéance, je ne manquerai pas de vous tenir informée des constats effectués quant au fonctionnement cet établissement.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure Générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christiane TAUBIRA

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16/18, quai de la Loire
BP 10301
75921 PARIS Cedex 19